



Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Lot

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

« VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE

ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES »

CIDFF DU LOT
80, rue des jardiniers - 46000 CAHORS
cidfflot@wanadoo.fr / ☎ 05 65 30 07 34
www.infofemmes-mp.org

SOMMAIRE

PRESENTATION DU CIDFF LOT	3
L'APPARTENANCE À UN RESEAU NATIONAL	4
L'APPARTENANCE À UN RESEAU REGIONAL	4
LA FICHE D'IDENTITE DU CIDFF DU LOT	5
UNE DEMARCHE ANCREE DANS LE TERRITOIRE	7
LES FINANCEURS	8
VIE DE L'EQUIPE	9
Organigramme de l'association	10
Formations du personnel	11
L'ACTIVITE DES SECTEURS ET DES SERVICES	12
ANNEE 2015	13
SECTEUR ACCUEIL	14
SECTEUR JURIDIQUE	14
Accès aux droits tout public	14
Service Droit des Jeunes	17
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES	27
SECTEUR PROFESSIONNEL	30
Accompagnements individuels	30
Actions collectives	33
PROJETS 2016	36
ANNEXES	38

PRESENTATION DU CIDFF DU LOT

L'appartenance à un réseau national

Les CIDFF : un réseau opérationnel de proximité coordonné au niveau national par le **Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles**.

Le CNIDFF est lié avec l'Etat par **un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens**.

L'activité des CIDFF est régie par **une Charte** qui énonce des principes déontologiques et de fonctionnement.

Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles -CIDFF- exercent une mission d'intérêt général confiée par l'État dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les CIDFF conduisent leur activité avec un large partenariat associatif et institutionnel local. Ils travaillent en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'État (dont ceux du Service des Droits des Femmes et de l'Égalité), les collectivités locales et territoriales. Observateurs confirmés des problématiques sociétales (tenue de statistiques locales traitées nationalement), la polyvalence de leurs domaines d'intervention et leur maillage territorial contribuent au renforcement de la cohésion sociale.

Aujourd'hui :

- **111 CIDFF en France métropolitaine et Outre Mer**
- **1 422 permanences implantées en milieu rural, urbain et dans les quartiers politique de la ville**
- **Plus de 492 000 personnes reçues**
- **Plus de 918 000 demandes dont près de 50 000 liées aux violences sexistes**

L'appartenance à un réseau régional

L'Union Régionale des CIDFF UR-CIDFF Midi-Pyrénées permet la coordination de projets communs aux 8 CIDFF de la région, d'assurer une meilleure lisibilité de l'action du réseau en région, d'établir des liens avec les instances régionales.

Elle dispose d'un site internet régional www.infofemmes-mp.org

Des rencontres régulières de professionnel(le)s par secteur, de 3 à 4 fois par an leur permettent d'échanger sur leurs pratiques.

LA FICHE D'IDENTITE DU CIDFF DU LOT



Les engagements du CIDFF

- un accueil personnalisé du public
- une prise en compte globale de la situation de chaque personne
- une information confidentielle et gratuite
- une neutralité politique et confessionnelle

Des domaines d'intervention pluriels

- **Lutte contre les violences sexistes** → Combattre un archaïsme social qui entrave la liberté, l'intégrité, la sécurité des femmes
- **Accès au droit** → Connaître ses droits pour les faire valoir
- **Emploi, formation et la création d'activité** → Favoriser l'accès à l'emploi pour une véritable autonomie personnelle
- **Vie familiale et parentalité** → Un engagement pour une parentalité responsable et partagée
- **Santé** → Des actions centrées sur la prévention
- **Éducation et citoyenneté** → Des leviers pour éliminer les stéréotypes

Accès aux droits : Connaitre ses droits pour les faire valoir

Offrir une information globale et proposer des réponses individualisées, accessibles et concrètes en matière de :

- droit de la famille (mariage, union libre, PACS, filiation, autorité parentale, pension alimentaire, séparation, etc.)
- droits sociaux
- droit du travail
- droit des étrangers
- discriminations
- droits et procédures : succession, aide juridictionnelle etc.

Accueil des femmes victimes de violences

Ecouter, repérer, informer, accompagner, héberger et prévenir : tels sont nos modes d'intervention en matière de violences sexistes :

- lieu d'écoute et de soutien
- accompagnement dans les démarches sociales, professionnelles, juridiques,
- mise à disposition, pour les femmes victimes de violences conjugales, de trois appartements sur Cahors, associée à un accompagnement social par une professionnelle du CIDFF
- actions de sensibilisation et d'information sur la prévention des violences auprès des jeunes en milieu scolaire.

Bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi

Les Services Emploi des CIDFF interviennent pour favoriser l'autonomie des femmes et promouvoir l'égalité professionnelle. Les actions qu'ils conduisent s'attachent notamment à :

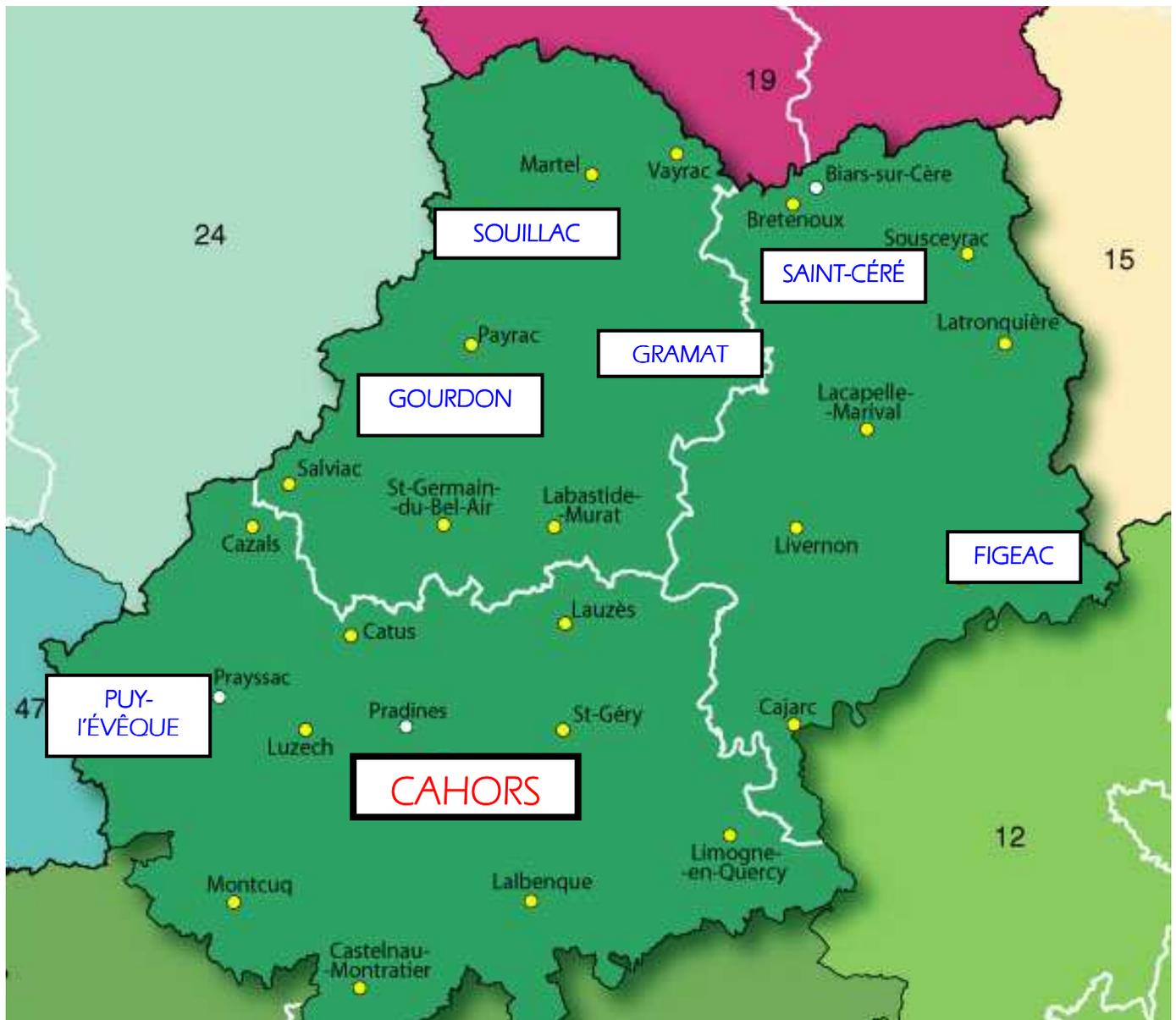
- favoriser l'activité économique et sociale des femmes
- encourager l'articulation entre les temps personnels, familiaux et professionnels pour les femmes et pour les hommes
- accompagner les femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet personnel et professionnel
- promouvoir l'égalité de traitement des femmes et des hommes dans les politiques d'accès à l'emploi, à la formation et à la création d'entreprise
- agir en faveur de l'égalité des chances et de la mixité professionnelle au sein des entreprises.

Service droit des jeunes

Un service d'accès au Droit pour les jeunes de moins de 26 ans :

- Informations sur les domaines du droit dans le cadre d'entretiens individuels basés sur l'écoute active.
- Accompagnement dans la compréhension et l'exercice des droits.
- Actions de sensibilisation et d'information à la loi, en milieu scolaire sur différents thèmes : prévention des violences faites aux adolescents, législation et Internet, citoyenneté, fonctionnement de la justice...
- Organisation et coordination des Semaines des Droits des Enfants et des Jeunes.

UNE DEMARCHE ANCREE DANS LE TERRITOIRE



Permanences

Sur rendez-vous au 05 65 30 07 34

SIEGE SOCIAL

Permanences juridiques
et
Permanences emploi

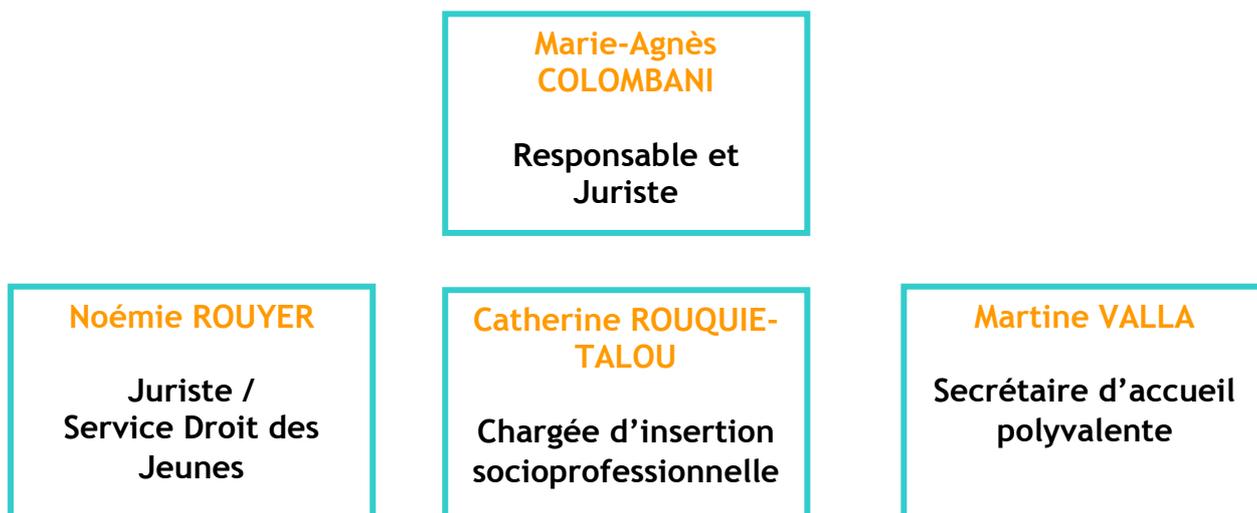
LES FINANCEURS

- Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées.
- Caisse d'Allocations Familiales du Lot.
- Conseil Départemental du Lot.
- Conseil Régional Languedoc Roussillon Midi Pyrénées.
- Communauté de Communes du Grand Cahors.
- Communauté des Communes Cère et Dordogne.
- Communauté des Communes du Haut-Ségala.
- Communauté des Communes de Quercy Bouriane.
- Communauté des Communes de Sousceyrac.
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
- Direction Générale de la Cohésion Sociale sur la réserve parlementaire de Madame Dominique Orliac Députée du Lot.
- Direction Régionale de la Jeunesse, Des Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées.
- Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité de Midi-Pyrénées.
- Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.
- Fonds Social Européen
- Mairie de Cahors.
- Mairie de Figeac.
- Mairie de Gourdon.
- Mairie Puy l'Evêque.
- Mairie de Saint-Céré.
- Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord.

VIE DE L'EQUIPE

ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION

L'EQUIPE SALARIEE



MEMBRES DU BUREAU



FORMATIONS DU PERSONNEL

CATHERINE ROUQUIE TALOU

3 juin 2015 : Conférence « Lutter contre les violences faites aux femmes comprendre les conséquences psychotromatiques des violences » par le Docteur Muriel Salmona psycho-traumatologue.

Organisée par la Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité du Lot.

NOEMIE ROUYER

3 juin 2015 : Conférence « Lutter contre les violences faites aux femmes comprendre les conséquences psychotromatiques des violences » par le Docteur Muriel Salmona psycho-traumatologue.

Organisée par la Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité du Lot.

5 juin 2015 : formation : « L'animation de groupes de parole de parents comme outil de soutien à la parentalité » - CLAP Midi-Pyrénées

Formation organisée par la CAF du Lot dans le cadre du REAPP 46.

NOEMIE ROUYER ET MARIE-AGNES COLOMBANI

6 Octobre 2015 : Conférence sur le « vivre ensemble » dans un climat scolaire apaisé par Monsieur Eric DEBARBIEUX professeur et chercheur Universités Sociologue de l'Éducation.

L'ACTIVITE DES SECTEURS ET DES SERVICES

ANNÉE 2015

- **645** personnes dont **80%** de femmes, informées en entretiens individuels tous services confondus.
- **74%** au cours d'une visite et **26%** par téléphone.
- **1464** personnes ont bénéficié des actions collectives mises en œuvre par le CIDFF hors Semaines des Droits des Enfants et des Jeunes.
- **879 élèves, 55 personnes et 10 familles** ont participé aux animations scolaires et aux animations publiques proposées dans le cadre des Semaines des Droits des Enfants et des jeunes.

SECTEUR ACCUEIL

La personne en charge de l'accueil assure le premier contact avec le public.

Elle doit se livrer à une première analyse de la demande afin de pouvoir orienter la personne vers le service interne adéquat voire un service extérieur ou un partenaire mieux à même de répondre.

Elle offre un espace temps dans lequel la personne est déjà totalement prise en compte.

Cette première écoute est déterminante pour rassurer les usagers parfois fragilisés, en situation de stress, de doute, voir de peur.

Le secteur accueil a répondu à 2194 appels et reçu 139 visites.

SECTEUR JURIDIQUE

En 2015, le secteur juridique a déployé ses interventions sur 2 champs :

- L'accès aux droits tout public
- Le service droit des jeunes

ACCES AUX DROITS TOUT PUBLIC

L'accès au droit consiste à offrir, dans des lieux accessibles à tous, des services :

- **d'information sur les droits et devoirs des personnes.**
- **d'orientation vers les structures chargées d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits.**
- **d'aide à l'accomplissement des démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation.**

Une méthode d'information spécifique au réseau des CIDFF

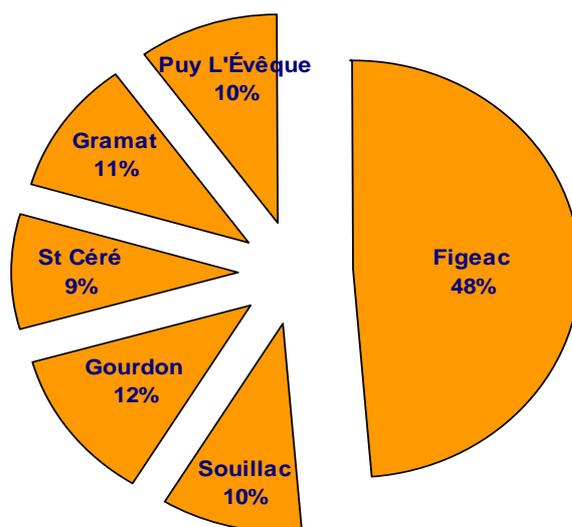
Elle est basée sur l'écoute active et l'approche globale de la personne.

Les professionnelles en charge de l'information sont des juristes diplômées au fait des problématiques sociales et juridiques des femmes et des familles.

Elles procèdent à une écoute de la personne, à une analyse de la demande afin de pouvoir l'aider à se resituer dans son environnement, à envisager les différents aspects à prendre en compte dans sa situation, à s'approprier l'information nécessaire à la résolution des difficultés qu'elle rencontre.

La pluridisciplinarité de l'équipe du CIDFF et son réseau de partenaires sans cesse en mouvement et développement optimise l'accompagnement global auquel elle se livre.

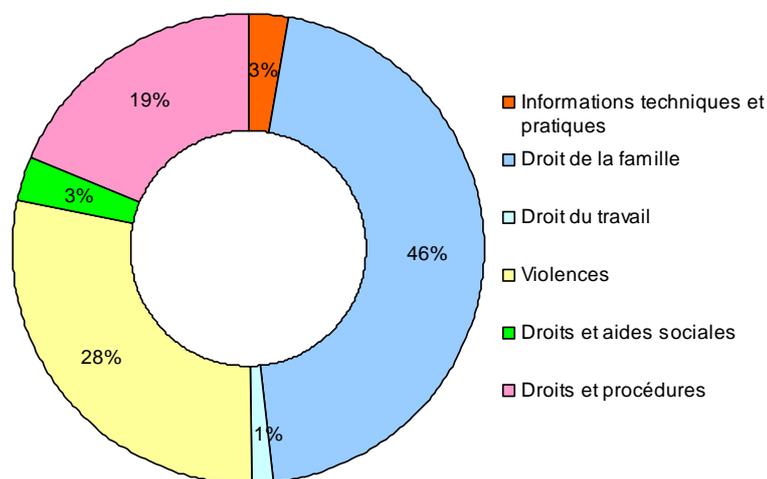
Des permanences décentralisées sur rendez-vous qui ont accueilli 150 personnes



➤ **566 personnes ont bénéficié des informations délivrées par le secteur juridique**

- 439 femmes (77%)
- 114 hommes
- 7 couples
- 6 personnes morales.

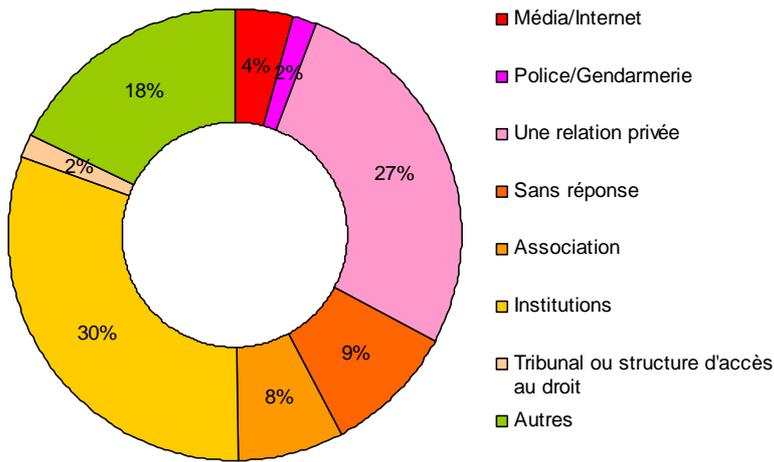
Domaine de saisine



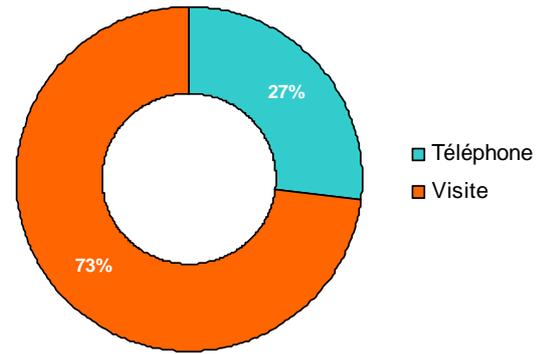
Les domaines de saisine les plus fréquents touchent aux droits des personnes et de la famille notamment :

- au mariage, au concubinage et au PACS
- au divorce ou aux ruptures conjugales
- aux enfants (filiation, autorité parentale, responsabilité civile, etc.)
- au droit patrimonial du couple et de la famille
- aux donations et aux successions

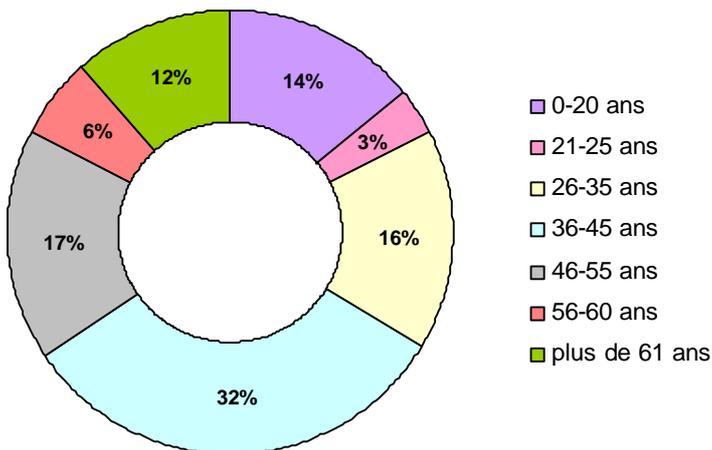
Connaissance du CIDFF



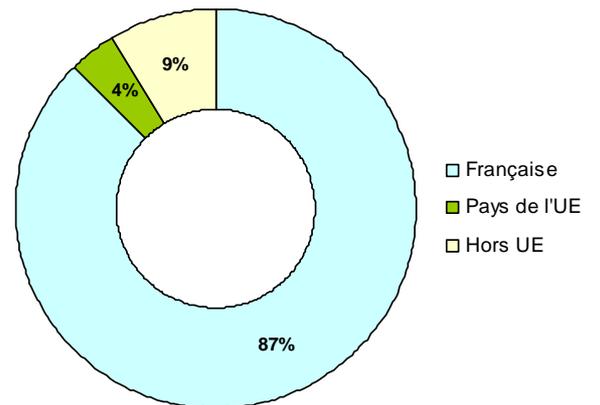
Informations délivrées par



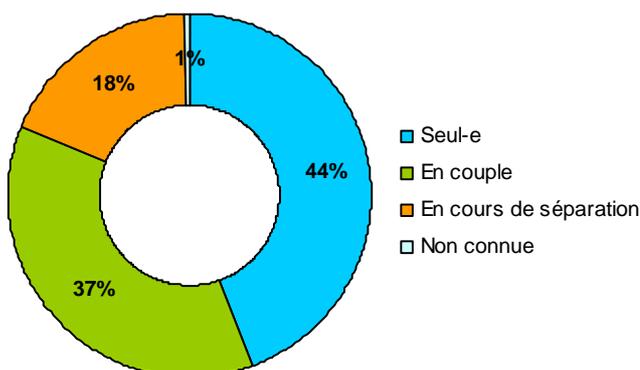
Répartition par âge



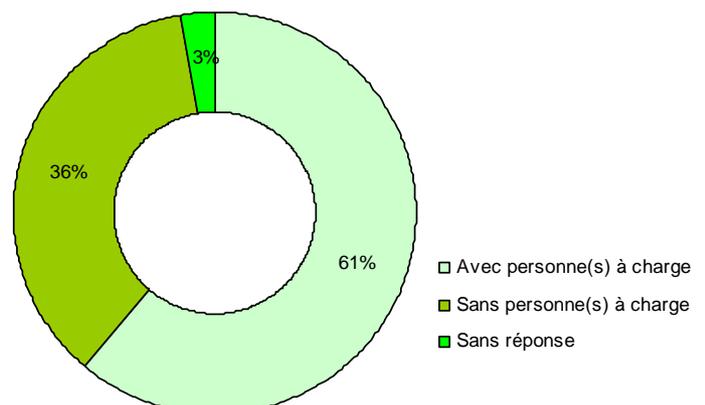
Nationalité



Situation familiale



Personnes à charge



SERVICE DROIT DES JEUNES

Le Service Droit des Jeunes est un lieu d'accès au(x) droit(s) pour les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans.

Il mène des actions tant sur le champ individuel que collectif.

I. Accueil individuel

Les juristes informent sur les domaines du droit dans le cadre d'entretiens individuels basés sur l'écoute active.

Elles s'efforcent alors d'établir un lien de confiance avec les jeunes afin de les accompagner dans la compréhension et l'exercice de leurs droits.

➤ **88 jeunes sont venus nous rencontrer, parmi lesquels 85 % de sexe féminin.**

II. Actions collectives

Par arrêté du Ministre de l'Éducation Nationale en date du 26 septembre 2012, l'association CNIDFF qui apporte son concours à l'enseignement public est agréée pour une durée de 5 ans. L'agrément est étendu aux centres départementaux de l'association.

Le Service Droit des Jeunes a mis en place des actions collectives de prévention en prenant en considération la diversité des publics et du territoire.

➤ **1464 jeunes ont bénéficié de ces actions.**

◆ **Interventions sur le numéro « 119 : Allô enfance maltraitée »**

Objectif :

- Informer sur la protection de l'enfance et prévenir les mauvais traitements

Collège du Puy d'Issolud Vayrac 2 interventions	Au total 48 élèves sensibilisés
---	--

◆ Interventions sur « la prévention des violences familiales »

Objectif :

- Informer sur les violences et prévenir les violences familiales

Lycée Clément Marot Cahors	3 interventions 81 élèves	Au total 145 élèves sensibilisés
Lycée des Territoires Le Montat	4 interventions 64 élèves	

◆ Interventions sur « Internet : Droits et protection »

Objectifs :

- Informer sur la législation en vigueur
- Sensibiliser aux questions de sécurité sur internet
- Sensibiliser les enfants à un usage responsable d'Internet

Lycée Clément Marot Cahors	5 interventions 59 élèves	Au total 311 élèves sensibilisés
Collège du Puy d'Alon Souillac	3 interventions 66 élèves	
Collège L'Impernal Luzech	2 interventions 24 élèves	
Collège d'Olt Puy l'Evêque	2 interventions 18 élèves	
Collège G.Pompidou Cajarc	3 interventions 60 élèves	
Collège M. Masbou Figeac	3 interventions 84 élèves	

◆ Interventions sur « l'Égalité entre filles et garçons »

Objectifs :

- Promouvoir l'égalité, un progrès pour tous
- Susciter la réflexion sur « le comment vivre ensemble » avec nos différences

Centre de loisirs « la Ruche » Anglars Nozac	2 interventions 20 enfants	Au total 48 élèves sensibilisés
Centre de loisirs « Les enfants du Céou » St-Germain du Bel-Air	2 interventions 13 enfants	
Centre de loisirs « Les Courtes Pattes » Gourdon	2 interventions 15 enfants	

◆ Interventions sur comment « Prévenir et lutter contre les discriminations »

Objectifs :

- Informer sur les discriminations et promouvoir l'égalité
- Identifier les situations de discriminations
- Susciter la réflexion sur « le comment vivre ensemble » avec nos différences

Lycée Hôtelier de Souillac 2 interventions	Au total 55 élèves sensibilisés
--	--

◆ **Interventions sur « la Justice des mineurs » en partenariat avec ALAVI**

Objectifs :

- Favoriser l'accès aux Droits (législation applicable aux mineurs)
- Développer une meilleure connaissance de l'Institution Judiciaire
- Permettre une meilleure appréhension du rôle des acteurs de la Justice

Collège J. Lurçat St-Céré	3 interventions 94 élèves	Au total 278 élèves sensibilisés
Collège d'Orlinde Bretenoux	4 interventions 101 élèves	
Collège J. Monnet Lacapelle-Marival	3 interventions 83 élèves	

◆ **Interventions sur « la prévention du risque prostitutionnel » avec Lydia Gaillet (bénévole du CIDFF)**

Objectifs :

- Prévenir les violences sexuelles
- Agir pour l'égalité femmes-hommes

Lycée Clément Marot de Cahors	Au total 51 élèves sensibilisés
2 interventions	

◆ **Interventions sur « Prévenir et lutter contre le harcèlement »**

Objectifs :

- Prévenir toutes les formes de violences
- Sensibiliser à la question du harcèlement
- Agir pour l'égalité femmes-hommes

Lycée St-Etienne Lycée Clément Marot Cahors	6 interventions 102 élèves	Au total 192 élèves sensibilisés
Collège les Sept Tours Martel	4 interventions 90 élèves	
Espace Jeunes et Collège Georges Pompidou Cajarc	1 intervention (Ciné débat)	48 personnes sensibilisées

◆ **Interventions Passeport pour vivre ensemble : « Droit et citoyenneté »**

Objectifs :

- Identifier ses émotions, mieux se comprendre et comprendre l'autre
- Découverte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- Repérer des attitudes (être et agir) pour régler un désaccord
- Utiliser la parole pour sortir du conflit

Ecole primaire Jacques Chapou Montcuq	4 interventions 85 élèves	Au total 173 élèves sensibilisés
Ecole Primaire Publique Le Boulvé	2 interventions 22 élèves	
Ecole de la Tuque Bagat en Quercy	2 interventions 48 élèves	
Ecole Primaire Publique St- Cyprien	2 interventions 18 élèves	

◆ Journée de sensibilisation autour du handicap

A l'occasion de la Journée Internationale des personnes handicapées, la ville de Cahors et ses partenaires se sont mobilisés pour sensibiliser le grand public au handicap, en organisant une journée de sensibilisation, à l'Espace associatif Clément Marot de Cahors.

Repéré comme acteur majeur de la lutte contre les discriminations, le CIDFF du Lot a été sollicité pour participer à cette journée qui s'est déroulée le jeudi 3 décembre 2015.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser le public, et plus particulièrement les scolaires, aux difficultés rencontrées dans la vie quotidienne par les personnes handicapées grâce à différents stands sensoriels et de mise en situation et d'échanges.

Des ateliers d'une durée de 30 minutes étaient également proposés à des groupes de 5/10 élèves de primaire et de collégiens.

Afin de se livrer à un double travail de prévention, l'équipe du CIDFF a associé quatre élèves d'une classe de BTS Economie Sociale et Familiale du Lycée Clément Marot de Cahors à la construction et à l'animation de son atelier d'information sur les discriminations.

Ecole J. Calvet (CM1, CM2)	Filles : 32 filles Garçons : 17 garçons	Au total 49 élèves sensibilisés
Ecole Zacharie Lafarge (CM2)		
Collège Gambetta (6 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème})		

III. Les Semaines des Droits des Enfants et des Jeunes du 2 au 21 Novembre

Ces Semaines sont programmées à l'occasion de la date d'anniversaire du texte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, et ont vocation à remplir plusieurs objectifs :

- promouvoir la connaissance, la compréhension et l'application des droits énoncés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant auprès des enfants, des jeunes, mais aussi auprès des professionnels et des parents ;
- éveiller une conscience citoyenne chez les enfants et les jeunes et favoriser leur participation en tant qu'acteurs de la vie de la cité ;
- favoriser le « vivre ensemble » au sein des sphères familiale et publique.

La thématique de l'édition 2015 « Moi, les autres, mes droits, mes devoirs » s'articule autour de la vie quotidienne (familiale, scolaire et sociale), et les écrans et l'utilisation des réseaux sociaux (addictions aux jeux vidéos, le harcèlement, la protection de la vie privée...) qui sont de plus en plus présents dans la vie des enfants et des jeunes.

Les animations des Semaines des Droits des Enfants et des Jeunes ont eu lieu dans trois villes : Cahors, Figeac et Gourdon.

Les Semaines des Droits des Enfants et des Jeunes ont proposé des événements à destination du grand public afin de sensibiliser et de permettre un échange entre parents et professionnels.

La coordination et la forte implication d'un réseau partenarial a permis la réalisation d'une multitude d'actions à l'échelon départemental : ateliers de lecture, théâtre forum, conférence, expositions, procès fictifs, colloque sur le thème des addictions, Forum d'information et de sensibilisation.

Les partenaires

<p>Amnesty international</p> <p>Antenne d'Oc</p> <p>ARP-PHILO</p> <p>Association Lotoise d'Aide aux Victimes d'Infractions</p> <p>Association pour Adultes et Jeunes Handicapés</p> <p>Barreau du Lot</p> <p>Bibliothèque Intercommunale de Gourdon</p> <p>Cahors Non Violence</p> <p>Conseil Départemental d'Accès aux Droits</p> <p>Conseil Départemental - Service de la Protection de l'Enfance</p> <p>Conseil Départemental- Service de reprographie, Service de la communication, Service des transports</p> <p>Espace Socio Culturel à St-Germain-du Bel-Air</p>	<p>Franças 46</p> <p>Inspection Académique - Service social élèves</p> <p>Ligue de l'Enseignement du Lot</p> <p>Mairie de Cahors</p> <p>Mairie de Figeac</p> <p>Mairie de Gourdon</p> <p>Maison des Jeunes et de la Culture de Cahors</p> <p>Maison Départementale pour les Familles</p> <p>Médiathèque de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors</p> <p>Office Central de Coopération à l'Ecole</p> <p>Protection Judiciaire de la Jeunesse</p> <p>Tribunal de Grande Instance de Cahors et Tribunal d'Instance de Figeac</p>
---	--

LES ANIMATIONS SCOLAIRES

Actions	Nombre d'ateliers	Nombre de participants
ATELIERS LECTURES		
<u>Ateliers de recherche philosophique- ARP Philo</u> Collège et Ecole Daniel Roques – Ecole de l'Hivernerie- Gourdon	18	212
DES RENCONTRES- DES DEBATS		
<u>« Procès fictifs »</u> -Tribunal de Grande Instance à Cahors et Tribunal d'Instance à Figeac	4	124
<u>Rencontre avec l'écrivain Philippe Godard</u> – Médiathèque de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors	2	60
<u>Colloques « Les addictions » - CDAD 46</u> Cahors/Souillac	2	160
<u>Jeu théâtral suivi d'un débat mouvant</u> Médiathèque de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors	2	50
ACTIONS DE SENSIBILISATION		
<u>Un Trivial Pursuit revisité « Droits et Protection sur Internet »- CIDFF</u> Collège de Figeac Lycée Clément Marot	4	102
FORUM D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION du 19 novembre 2015		
<u>« Forum des droits des enfants et des jeunes »</u> Espace Clément Marot - Cahors	10	171
<u>TOTAL</u>	<u>879 élèves</u>	

Les animations publiques

Actions	Nombre d'ateliers	Nombre de participants
ATELIERS LECTURE		
Heure du conte Médiathèque du Grand Cahors	2	20
DES RENCONTRES- DES DEBATS		
Conférence « Le web et les enfants : quels enjeux ? » par Philippe Godard	1	15
Théâtre forum « Le saviez-vous ? les papas changent » UDAF-Maison Départementale des Familles	1	20
Deux Expositions « Réseaux sociaux : où en êtes-vous ? et « Blog notes » Bibliothèque Intercommunale de Gourdon		
Exposition « Tous mes droits d'enfants » Espace Socio Culturel à St Germain du Bel Air		10 familles

Au total, les Semaines des Droits des Enfants et des Jeunes ont compté **944 participants**

Les Semaines des Droits des Enfants et des Jeunes 2016 auront lieu **du 7 au 20 novembre 2016**.

Le Forum des Semaines Des Droits des Enfants et des Jeunes se déroulera **le jeudi 17 novembre 2016 à Cahors**.

Trois propositions de thématiques ont été retenues :

- Vivre ensemble en étant soi-même
- Je veux « vivre ensemble »
- Vivre ensemble, c'est quoi ?

Pour aborder cette thématique, les deux approches suivantes sont proposées :

- la question de l'identité : qu'est ce qui fait l'identité ?
Une réflexion sera apportée sur le respect de soi et l'autre.
- Vivre ensemble (à l'école, au sein de la famille, dans la vie quotidienne): comment vivre ensemble au-delà de notre identité différente ? (vie en groupes, intégration et citoyenneté).

Les actions seront déployées sur l'ensemble du territoire. Les actions en direction des parents ne seront pas renouvelées. En effet, depuis deux ans, on constate une faible participation des familles pour ces actions.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES

Les violences envers les femmes s'exercent dans la sphère familiale, au sein du couple, mais aussi dans l'espace public ou dans l'univers professionnel. Elles peuvent prendre différentes formes : agressions sexuelles, viols, violences psychologiques, mutilations sexuelles, violences physiques, mariages forcés...Elles touchent tous les milieux et tous les âges.

Par sa connaissance des problématiques des femmes victimes de violences sexistes, le CIDFF est amené à déployer son action de manière multiple tant en direction des femmes, des jeunes, des professionnels que du grand public.

ECOUTER, INFORMER, ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES

Un accueil physique a pu leur être proposé :

- Au siège du CIDFF à Cahors
- Au Point d'Accès au Droit de Figeac
- Au Centre Médico-social de Gourdon
- Au Centre Médico-social de Gramat
- Au Centre Médico-social de Puy l'Evêque
- Au Centre Médico-social de Souillac
- A la Maison du Département de Saint-Céré.

4 champs d'interventions ont été investis :

- Des entretiens individuels directs
- Des entretiens téléphoniques
- D'un travail partenarial avec des professionnels
- De l'hébergement

L'équipe du CIDFF a assuré auprès de femmes victimes de violences:

- un accueil, une information et un accompagnement spécialisé
- le suivi de leur parcours afin de les aider à rompre le cycle de la violence et de trouver les moyens de leur autonomie.

Le CIDFF identifié comme structure ressource a été régulièrement sollicité aux cours de l'année 2015 par des professionnels afin d'œuvrer de manière conjointe auprès de femmes victimes de violences.

A ce titre, nous avons été amenés à intervenir sur le champ de l'information juridique auprès de femmes victimes de violences hébergées dans les diverses structures d'hébergements du Lot et/ou suivies par le service social territorial du Département.

Nous avons traité 14 dossiers de demandes d'hébergement en lien étroit avec le SIAO et en partenariat avec les autres structures d'hébergement du département.

5 femmes ont été accueillies dans les 3 appartements ALT gérés par le CIDFF :

- L'une d'elle n'avait pas enfant;
- Les quatre autres étaient accompagnées d'enfants mineurs dont un de moins de 3 ans.

Elles ont bénéficié d'un accompagnement juridique, afin d'engager tant des démarches pénales que la mise en œuvre des procédures de séparation (divorce, saisine du juge aux affaires familiales...) et les démarches administratives inhérentes à la séparation.

Un suivi social et personnel a également été mené parallèlement pour :

- orienter et faciliter les démarches,
- réassurer dans la vie quotidienne, créer du lien avec leur nouvel environnement géographique,
- expliquer et soutenir la nouvelle relation mère/enfant(s).

Chaque personne hébergée a eu une référente au sein de la structure.

Néanmoins chaque situation a été abordée et le suivi mené en pluridisciplinarité.

L'ensemble des membres de l'équipe salariée du CIDFF connaissait les femmes hébergées et leur situation, ce qui a permis à chacune d'être un relais. Une aide constructive a ainsi pu être apportée à tout moment.

Les suivis ont été réalisés en lien avec les signataires du « Protocole d'accompagnement et de suivi des femmes victimes de violences conjugales et de prise en charge des personnes mises en cause pour des faits de violences intrafamiliales », et en partenariat avec les professionnels du service social territorial (assistantes sociales, CESF), du service de protection maternelle et infantile (médecin, infirmières puéricultrices...).

En 2015, le CIDFF est intervenu auprès de 73 femmes victimes de violences :

- **58** victimes de violences conjugales
- **4** victimes de violences commises par descendant
- **2** victimes de violences commises par ascendant
- **6** victimes de violences commises par une personne connue
- **1** victime de violences commises par une personne inconnue
- **2** victimes de violences interpersonnelles au travail

- **5 femmes victimes de violences conjugales, accompagnées de 6 enfants, ont été accueillies dans les 3 appartements ALT gérés par le CIDFF.**
Elles ont toutes les cinq, à l'issue de leur hébergement, accédé à un logement autonome adapté à leurs besoins et à leurs capacités.
Toutes sont à ce jour dans une stabilité sociale retrouvée.
Deux ont décroché un emploi.

Dispositif de téléprospection grave danger (TGD).

Le CIDFF a participé au groupe de travail de mise en place du dispositif de téléphone grave danger dans le département du Lot et est signataire de la convention qui en a été issue en Mai 2015.

Par la mise en place d'un accompagnement, le CIDFF sera amené à contribuer à la sécurisation durable des victimes de violences conjugales bénéficiaires du TGD.

PREVENIR

Le CIDFF a mené des actions de prévention tant auprès d'un public scolaire que du grand public.

Le C.I.D.F.F, en sa qualité de membre du groupe thématique Comité de Prévention des Violences et pour le Respect du Droit a participé à l'organisation de la Semaine d'actions contre les violences faites aux femmes, organisée par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la ville de Cahors.

Cette semaine s'est déroulée du 23 au 27 novembre 2015.

Le CIDFF a pu sensibiliser:

- les jeunes par des interventions en milieu scolaire.
- le grand public en présentant l'exposition « Violences sexistes : la parole aux jeunes » sur le parvis de l'Hôtel de ville de Cahors.

De nombreuses actions de prévention des violences ont été menées, tout au long de l'année, par le Service Droit des Jeunes du CIDFF, auprès de collégiens, lycéens à l'échelon départemental.

Afin de sensibiliser et d'informer les jeunes sur la thématique des violences sexistes pour qu'ils deviennent acteurs de prévention au sein de leur famille et auprès de leur pairs, l'UR-CIDFF de Midi-Pyrénées propose sur l'année scolaire 2015/2016, un concours de vidéos, de textes de chansons et d'affiches « Violences s'existes, c'est quoi pour vous ? ».



SECTEUR PROFESSIONNEL

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Le Service Emploi du CIDFF du Lot est doté d'un **Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi - label BAIE -**, qui propose aux femmes :

- Une analyse particularisée de leur situation et des freins à leur reprise d'activité professionnelle
- Une information, une orientation et un accompagnement pour l'élaboration d'un projet professionnel, d'une recherche d'emploi ou d'une formation.
- Un accompagnement personnalisé aux femmes bénéficiaires des minima sociaux et à celles en situation de monoparentalité.

35 femmes ont bénéficié d'un accompagnement individuel socioprofessionnel.

2 types d'actions :

- ➡ Une action spécifique « REMOBILISATION VERS L'EMPLOI DES BENEFICIAIRES DU RSA ; CHARGEES DE FAMILLE MONOPARENTALE » du programme Départemental d'insertion prescrite par la Commission Technique de Validation qui valide les contrats d'insertion.
Cet accompagnement dure 8 mois et s'adresse aux hommes et femmes.

➤ **Profil des personnes reçues.**

- 53% ont entre 20 et 30 ans
- Elles ont en charge 2 enfants en moyenne
- 29% sont diplômées d'un CAP ou BEP
- 30% ont le permis et un véhicule
- 58% de leurs enfants ont des problèmes de santé

- ➔ Un accompagnement personnalisé sur lequel les personnes s'engagent volontairement afin de concrétiser leur projet d'insertion socioprofessionnelle, de travailler autour de leur reconversion, la recherche directe d'emploi, d'une formation qualifiante etc.

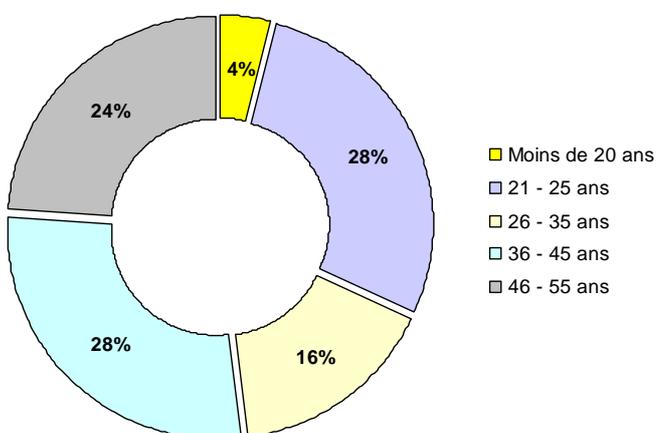
➤ Profil des femmes suivies.

- 44% sont âgées de 26 à 45 ans
- 21% sont en couple
- 76% vivent seules avec au moins 1 enfants à charge
- 42% sont bénéficiaires du RSA
- 73% sont sans emploi dont 1/3 Demandeuses d'Emploi de longue durée
- 54% ont un faible niveau de qualification professionnelle (40% niveau V et 14% sans qualification)

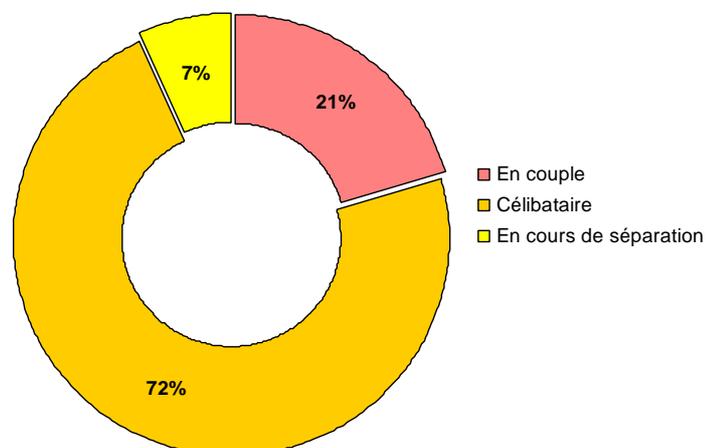
➤ Principaux freins à l'emploi.

- Absence de mobilité objective (surtout dans les territoires ruraux)
- Insuffisance des qualifications et expériences professionnelles
- Monoparentalité et difficultés à mettre en place un mode de garde pour les enfants
- Absence de réseau familial, amical, social ; pas de pratique d'activités culturelle et/ou sportive
- Fragilité psychologique

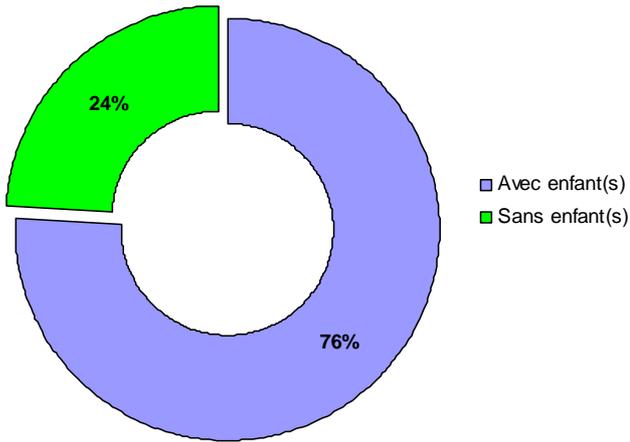
Répartition par âge



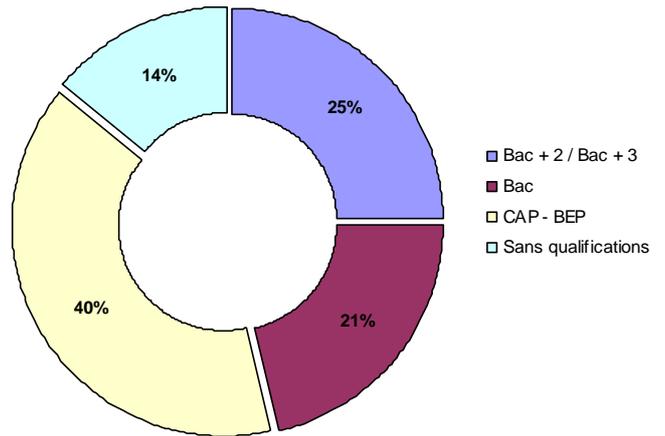
Situation personnelle



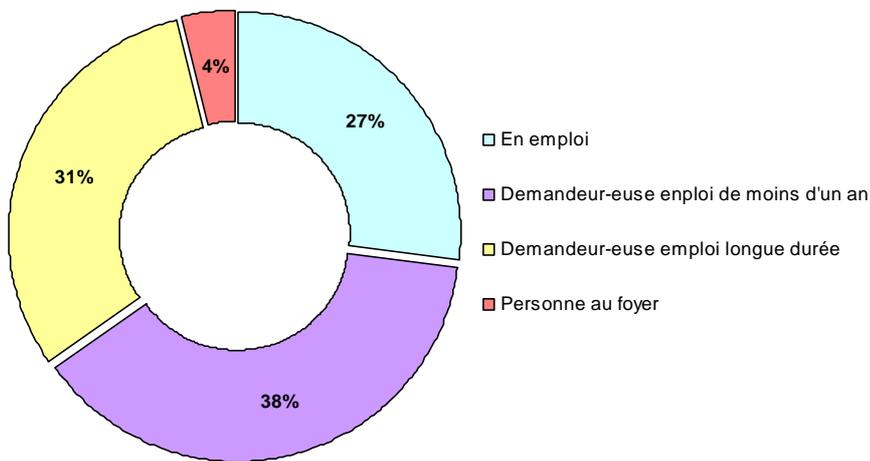
Enfants à charge



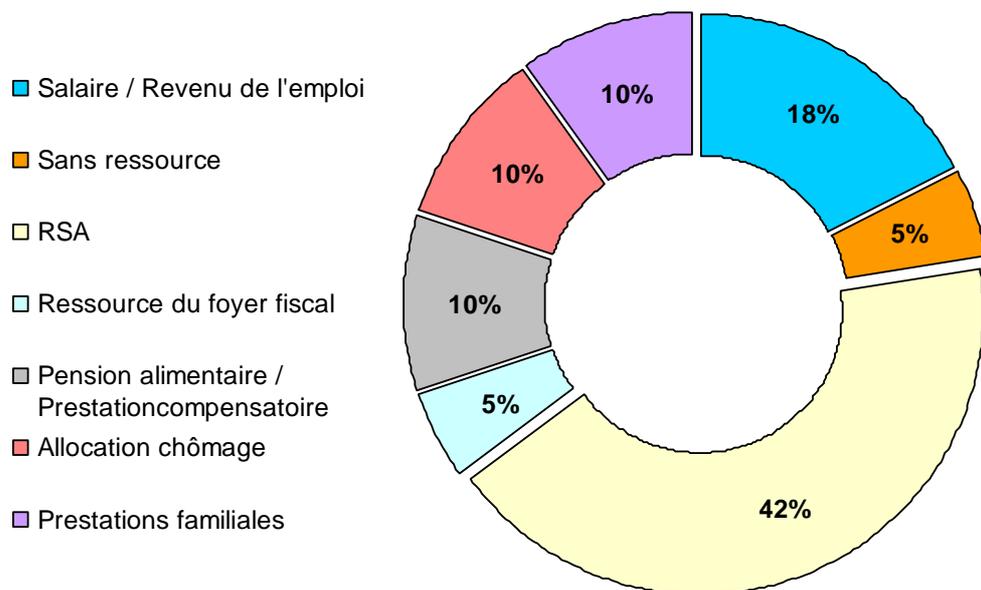
Niveau d'études



Situation / Emploi



Ressources



ACTIONS COLLECTIVES

I. Interventions en milieu scolaire

◆ Interventions « Les métiers ont-ils un sexe ? »

Objectif :

- Lutter contre les stéréotypes de genre en matière d'orientation scolaire et professionnelle

Lycée Hôtelier de Souillac	2 interventions	Au total 55 élèves sensibilisés
----------------------------	-----------------	--

◆ Interventions «La couleur des métiers »

Objectif :

- Elargir le choix d'orientation scolaire en réfléchissant sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle

Lycée Olivier de Magny	2 interventions	Au total 15 élèves classe de 3^{ème} PRO sensibilisés
------------------------	-----------------	--

II. Journée départementale de l'emploi

Le 25 février 2015 s'est déroulée au Parc des expositions de Cahors, la Journée de l'emploi à l'initiative du BIJ et de Pôle Emploi.

Comme chaque année, le CIDFF a été associé à cette action par la tenue d'un stand conçu comme un lieu d'échanges et d'informations.

Nous avons ainsi pu informer et sensibiliser tant des demandeurs d'emploi que des employeurs aux thématiques de l'égalité professionnelle. La présentation des services du CIDFF, plus particulièrement de celles du BAIE ont été de nature à générer la relance d'un certain dynamisme pour des femmes en recherche d'emploi par la prise de conscience de pouvoir bénéficier d'un suivi spécifique au sein du CIDFF.

III. Proforma

Le 19 mars 2015, la chargée d'insertion professionnelle a participé au Forum de l'orientation « Proforma ».

Tenue d'un stand et présentation de l'exposition « les métiers ont-ils un sexe ? ».

Des échanges autour de l'élargissement des choix professionnels et de l'égalité filles/garçons ont pu être engagés.

IV. Elargissement des choix professionnels : Concours de slogans illustrés « La couleur des métiers »

L'Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (UR-CIDFF Midi-Pyrénées) a organisé un concours de slogans illustrés intitulé « *La Couleur des métiers* ». Ce concours était ouvert à tous les élèves de collèges, lycées et CFA de la région Midi-Pyrénées.

L'objectif de ce concours était de faire réfléchir les élèves à leurs représentations sexuées des métiers dans le but d'élargir leurs choix d'orientations souvent contraints par leur sexe et leur origine.

500 jeunes se sont inscrits au concours et 197 affiches ont été produites.

Cette action soutenue par la Rectrice, et relayée par mail par le service Egalité du Rectorat a vu son jury se réunir le 7 avril 2015.



PROJETS 2016

Stage de responsabilité parentale mis en œuvre par l'UDAF :

Le CIDFF animera le module « La responsabilité parentale : rappel à la loi » : les droits et les devoirs des titulaires de l'autorité parentale à l'égard de leurs enfants.

Droit et parentalité :

Construction et animation d'un jeu pédagogique « Droit et parentalité » à l'attention des parents accueillis dans les ateliers illettrismes animés par les PEPS 46.

« La violence conjugale : une histoire de famille »

Le CIDFF en partenariat avec la Déléguée départementale interministérielle aux droits des femmes et à l'Égalité proposera courant 2016, une Conférence et des sessions de formation à l'attention de professionnels intitulés : « La violence conjugale : une histoire de famille ».

Elles seront dispensées par Catherine Vasselier Novelli psychologue, psychothérapeute familiale co-auteure de « Les enfants victimes de violences conjugales ».

Semaines des Droits des Enfants et des Jeunes

Elles se dérouleront du 7 au 20 novembre 2016 à l'échelon départemental.

Un forum, des ateliers lecture, des actions collectives, des expositions ... y seront proposés.

Programme de Réussite Educative :

Participation au groupe de travail autour de la Charte déontologique du PRE.

Participation au comité technique du PRE

8 Mars 2016 :

Journée portes ouvertes et inauguration des nouveaux bureaux du CIDFF.

Participation à la « **semaine de lutte contre les violences faites aux femmes** » qui aura lieu du 21 au 27 Novembre 2016 sur le thème « Violences conjugales : et l'enfant ? ».

L'accueil d'une volontaire accomplissant un service civique dans le cadre du dispositif national mis en place pour les jeunes de 18 à 25 ans du 1^{er} janvier 2016 au 30 août 2016.

ANNEXES

MANIFESTATION AUTOUR DU 8 MARS

A l'occasion de la journée de
la femme

Le CIDFF

vous invite à un moment de partage et de convivialité
autour d'une exposition

Le Dimanche 8 Mars 2015

à partir de 12 h

A "l'espace mémoire du XXème siècle"

2, Rue Jean Racine à Terre rouge

(Rue face à la pharmacie)

Amenez vos spécialités, vos gourmandises
et vos couverts. Un apéritif vous sera offert
par l'Association.

Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles
50 Rue St Urcisse 46000 Cahors, Tel 0565300734

CIDFF : l'instant d'une pause

Publié le 09/03/2015

Journée des femmes



L'équipe du CIDFF tout sourire à l'occasion de cette journée internationale./Photo DDM, J-M.F.

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles organisait hier une rencontre conviviale à la Maison du XXe siècle pour célébrer la Journée des femmes. Une Journée des femmes tranquille. Des retrouvailles. Une pause. C'est dans cet esprit que le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Lot (CIDFF) avait choisi de fêter la Journée des femmes, hier à la mi-journée, dans les locaux de la Maison du XXe siècle à Terre-Rouge. «Nous nous retrouvons pour partager un moment convivial, sans en rajouter» a expliqué Dany Vacandare, la présidente de l'association. Toute l'équipe du CIDFF était là : autour d'elle, la vice-présidente, la trésorière Marie-Yolande Vignoboul, les deux juristes. Elles étaient bientôt rejointes par Isabelle Comolli de Montpezat, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, et par Geneviève Lagarde et Françoise Faubert, adjointe à la culture. Le décor s'est limité à quelques affiches sur les murs pour rappeler les droits des femmes et des familles et à un panneau d'information sur les missions du CIDFF.

«Cette année, la Journée des femmes, cela fait une semaine qu'on en parle dans les médias, et que des sujets sont faits sur les droits des femmes dans le monde. C'est bien» se félicitait la déléguée départementale rappelant le slogan de la journée : «Le 8 mars, c'est toute l'année !». La note internationale de la journée était donnée par la présence de deux femmes tunisiennes qui ont pu échanger avec le groupe.

Le CIDFF travaille dans quatre directions, à la fois relais d'information, orientation des familles, orientation professionnelle et accueil et écoute pour les violences conjugales.

La Dépêche du Midi.

Un portable pour les cas extrêmes

Sécurité - Violence conjugale



Autour de la table, les signataires de la convention TGD ./ Photo DDM, A.L.

Dans le Lot, une violence sur deux est une violence conjugale. Pour faire face aux cas les plus graves, les services de l'État, les magistrats du Lot, le Département et les associations d'aide aux victimes s'engagent dans un nouveau dispositif, le TGD pour téléprotection grave danger, expérimenté jusqu'alors en Seine-Saint-Denis.

Le Lot vient d'être doté d'un téléphone bien particulier. L'appareil pourra être confié à une personne confrontée à une situation extrême de harcèlement ou de violence conjugale et intrafamiliale pour une durée maximale de six mois. Au bout du fil, un régulateur de Mondial Assistance formé à ce type d'écoute répondra aux appels d'urgence et pourra déclencher une intervention des forces de police si nécessaire. Un comité de pilotage se réunira pour désigner les bénéficiaires.

«Ce n'est pas un gadget car cela correspond à un vrai besoin du territoire. On est sur un enjeu vital», a souligné la préfète du Lot, regrettant qu'un seul téléphone ne soit pour l'instant disponible pour tout le département.

A.L

Une fille égale un garçon

Publié le 19/07/2015



Une fille égale un garçon

Mercredi 15 juillet, les enfants du centre de loisirs de Saint-Germain-du-Bel-Air ont accueilli Noémie Rouyer, juriste au CIDFF à Cahors (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles). «Ces interventions auprès des primaires lors des vacances scolaires ont comme objectif de les sensibiliser et de leur transmettre une culture d'égalité entre les filles et les garçons. Par le biais de jeux et d'échanges, les enfants se sont exprimés sur leurs représentations de l'égalité fille/garçon» commente cette juriste. «Ça explique que les filles peuvent faire pareil que les garçons, c'était bien» dit Alexis 8 ans, puis «J'ai trouvé que les images étaient belles, j'ai très aimé» s'exclame Oscar 6 ans. L'ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement)«Les enfants du Céou» accueille vos enfants durant les deux mois de l'été. Rendez-vous avec le Portugal du 20 au 24 juillet. Renseignement au 06 58 01 30 93.

La Dépêche du Midi

L'égalité homme -femme est leur combat

Publié le 20/10/2015 - Société - CIDFF



Yolande Vignoboul et Lydia Gaillet, trésorière. / Photo DDM, M M

Le centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) a déménagé rue des Jardiniers. Présidente depuis le 15 août, Yolande Vignoboul livre ses priorités.

Le CIDFF informe, oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit, de la lutte contre les violences sexistes, du soutien à la parentalité, de l'emploi et de la formation professionnelle et de la création d'entreprise, de la sexualité et de la santé. «Mon engagement c'est de défendre les droits des femmes. Je suis très sensible à cette cause sans être une suffragette. Ce qui m'importe, c'est l'égalité homme-femme. Il y a encore une marge très importante dans la société», confie Yolande Vignoboul. «Nous travaillons dans un état d'esprit collégial, dans un souci de transparence, de loyauté les unes envers les autres», poursuit la présidente. L'équipe lotoise du CIDFF comprend 4 membres au conseil d'administration, ainsi que deux juristes, une psychologue attachée à l'accompagnement des femmes vers l'emploi et une secrétaire. «Nous accueillons aussi des hommes, des jeunes, des personnes âgées, ça ne concerne pas que les violences. Nous intervenons dans les établissements scolaires du premier et du second degré par rapport aux violences en milieu scolaire. La prostitution, c'est le conseil départemental qui nous a confié cette mission. Nous avons des subventions d'État», poursuit Yolande Vignoboul. «Dans notre projet triennal, nous allons nous intéresser aux femmes dans la ruralité, souvent seules et isolées. Nous allons travailler avec les Ephad». Concernant le volet des violences faites aux femmes, l'association a eu 65 % de taux d'occupation en 2014. «Nous gérons à Cahors 3 appartements sur prescription du 115 associé à un accompagnement par le CIDFF». L'hébergement dure six mois maximum. Le CIDFF organise également la semaine des droits des enfants et des jeunes. La prochaine se tiendra du 2 au 21 novembre à l'espace Clément-Marot, avec des forums et ateliers dans les établissements scolaires. «Nous avons lancé un concours : Violences sexistes, c'est quoi pour vous ? Une page facebook a été créée par l'UR-CIDFF : f respect = égalité. Les jeunes peuvent le consulter afin de s'informer sur la thématique et de trouver de l'inspiration pour le concours», ajoute Yolande Vignoboul.

Marielle Merly.

Droits des enfants, plus que des mots

Publié le 05/11/2015

Société - CIDFF



Les écrans au menu 2015./ Photo DDM, M S

Organisée par le comité départemental des droits des femmes et des familles (CIDFF) et le département du Lot, les semaines des droits des enfants et des jeunes propose plusieurs événements dans le Lot. «Ces 3 semaines ce sont des animations, des interventions de sensibilisation auprès des jeunes. Cette année, nous avons deux thèmes forts, les écrans, l'utilisation des réseaux sociaux et la vie quotidienne, familiale scolaire et sociale» indique Noémie Rouyer, juriste au CIDFF. Des interventions à l'intention des solaires ont débuté le 2 novembre dans plusieurs établissements. Samedi 14 novembre à 16 h 30 : conférence «Le Web et les enfants quels enjeux ?» à la médiathèque du Grand Cahors. Elle sera animée par Philippe Godard, journaliste, écrivain, auteur de «La toile et toi». Il rencontre régulièrement des jeunes et des familles et donne également des cours de pédagogie et de philosophie de l'éducation à des adultes. Samedi 21 novembre à 16 heures : maison départementale pour les familles à Sainte-Valérie, théâtre forum avec la compagnie «Des ponts à la place des murs ». Pour toute information contact au 05 65 35 87 30. Jusqu'au 22 novembre à Gourdon : deux expositions à découvrir à la bibliothèque intercommunale «Réseaux sociaux, où en êtes-vous » et «01.blog notes» 19 novembre de 9 heures à 17 heures : forum d'information et de sensibilisation à l'espace Clément-Marot à Cahors avec des ateliers droit et protection sur internet, des parcours thématiques sur les écrans et leurs effets suivis de débats et d'échanges.

La Dépêche du Midi

Un procès théâtralisé

Publié le 19/11/2015

Éducation



Le président de cette audience insolite rend son verdict./Photo DDM, C.N.

Vêtus de robes et respectant la composition habituelle, des élèves de 4e du collège Gambetta ont mis en scène un procès fictif.

Hier matin, dans la salle des Assises du tribunal, des rôles précis ont été attribués à une moitié de la classe, tandis que les autres prenaient place dans l'assistance. Le projet, fruit d'un mois de préparation, est né de la collaboration entre le collège et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF). «C'est la 4e année qu'on organise cela, pour faire comprendre le fonctionnement de la justice des mineurs», indique Noémie Rouyer, juriste au CIDFF. D'ailleurs, les délits soulevés par les juges étaient la prise de drogue et la conduite en état d'ébriété, choisis pour sensibiliser les adolescents. D'autre part, les élèves se sont confrontés à la prise de parole en public. «Cela poursuit un travail en classe sur le texte argumentatif» explique Laure Léonard, professeur de français du collège Gambetta. «Nous avons appris le vocabulaire juridique, qui est complexe. Le but était de créer un lien entre les élèves. Bientôt, nous commençons le théâtre», annonce-t-elle. Animée par la bâtonnière Lynda Tabart, la séance était le plus réaliste possible. Les textes répétés en classe ont donc pu laisser place à l'improvisation. Même pour des élèves peu habitués à l'environnement judiciaire. Le jeune Adil prenait des notes pendant le procès, lui qui n'en avait jamais vu. «Nous avons répété les questions que les avocats allaient poser et retenu les fiches d'identité des accusés», raconte-t-il. Ensuite, il fallait laisser la Justice faire son travail.

"Moi, les autres, nos droits, nos devoirs"

Forum des enfants et des jeunes



(A gauche la présidente, à droite la directrice du CIDFFF)

Initié par le département du Lot et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles du Lot, le Forum des Droits des Enfants et des Jeunes se tenait le jeudi 20 novembre à l'Espace Clément Marot à Cahors. Le Conseil départemental du Lot a pris en charge cette année encore le déplacement des transports scolaires afin d'encourager la venue des collégiens. Le CIDFF s'est chargé de l'organisation du Forum. Madame Vigneboul la nouvelle présidente du CIDFF et Marie Agnès Colombani, la directrice toutes deux assistées des bénévoles ont veillé au bon déroulement des opérations. Cinq Collèges devaient participer à ces opérations : Saint Céré, Salviac, Castelnau, Gourdon et Souillac. Ce dernier manquait à l'appel il ne s'est pas déplacé en raison des événements actuels. Il y avait 211 élèves inscrits. Le contenu de ce forum Le 20 novembre est la date anniversaire de l'adoption du texte de la Convention Internationale des droits de l'enfant. C'est dans ce contexte là que la date du 19 a été choisie. Quatre itinéraires étaient proposés : Le handicap avec l'APAJH et l'équipe de Treize Fauteuils qui firent une démonstration « Le handicap .. ça bouge » Un deuxième sujet avec l'OCCE , le Centre Social Cère et Dordogne et la Ligue de l'enseignement. Un autre atelier avec ALAVI, la Médiathèque du Grand Cahors et les Francas, enfin le CIDFF et le Service Protection de l'Enfant, Cahors Non violence et Amnesty International. Les discussions et échanges Plusieurs thèmes étaient traités comme « Droit devoir » un duo pour mieux vivre ensemble. Comprendre pour agir : moquerie, violence, irrespect, l'Atelier ALAVI protection judiciaire de l'enfant avec une exposition « 13 -18 questions de justices » Le Centre de Ressources Non Violence, dont le but est de promouvoir une culture de non violence était présent sur le site. C'est "Cahors Non Violence "dont un groupe travaillait sur le Numérique et les Relais Sociaux. Les Collégiens ont joué le jeu, leur participation était évidente ainsi que leur l'intérêt apporté à ces discussions et à ces échanges enrichissants.

Un fait de violences contre les femmes chaque jour dans le Lot

Publié le 13/11/2015

Société - «Femme objet, femme brisée» 23 au 27
novembre

Du 23/11/2015 au 27/11/2015



Organisateurs et partenaires de la semaine, réunis hier matin à l'hôtel de ville./Photo DDM, J-M. F.

En plus de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la ville et ses partenaires vont plus loin dans la prévention en consacrant au sujet une semaine entière.

Pour la huitième année, la ville de Cahors organise une semaine entière d'actions pour la prévention, la sensibilisation et l'information sur les violences faites aux femmes. Du 23 au 27 novembre, des expositions, une pièce de théâtre, des interventions dans les lycées et collèges reprendront le thème de la «Femme objet, femme brisée». Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance organise ces différents rendez-vous en liaison avec une dizaine de partenaires dont le CIDFF, le groupe de Cahors d'Amnesty International, la Délégation des Droits des Femmes à la préfecture, l'association lotoise d'aide aux victimes. «Cinq jours pour marquer les esprits et toucher un public jeune». C'est l'objectif rappelé par Bernard Vollant, le directeur du service proximité à la ville.

Au programme

Théâtre. Mardi 24 à 20 h 45 et mercredi 25 à 10 heures (pour les lycéens et collégiens) représentation de la pièce «Au voleur» au théâtre de Cahors. Sur scène la comédienne Sonia Rostagni et le violoncelliste Benjamin Boiron. Un spectacle gratuit, ouvert à tous et «porteur de messages» précise Bernard Volland. Déjà 240 élèves et leurs enseignants sont inscrits pour la séance du mercredi.

Expositions. L'expo des photographies de Jean-Louis Bajolet dans le hall du centre des impôts, rue Victor-Hugo, représentant des mannequins de vitrine désarticulés risque de décontenancer le public. «Les photos sont belles et dérangeantes, cela permet d'aborder le sujet de manière un peu décalée», note Isabelle Comolli de Monpezat, déléguée aux Droits des femmes. Par ailleurs le CIDFF présidé par Yolande Vignoboul présentera sous le parvis couvert de l'hôtel de ville une série d'affiches.

Interventions en milieu scolaire. Enfants soldats, traite des êtres humains, mariages forcés, discriminations seront les sujets que Lydia Gayet d'Amnesty International abordera durant ses interventions dans les collèges et lycées à Cahors, au Montat et Gourdon. Dix-neuf heures d'interventions pour des publics allant de la 3e à la 2e année de BTS. «Témoins de ces violences, les enfants en sont aussi les victimes».

Un référent en 2016

Au cours de la conférence de presse donnée hier à la mairie en présence de Françoise Faubert, adjointe, la Déléguée aux droits des Femmes a évoqué le projet de nomination d'un référent sur ces questions de violences dès 2016 : «Nous travaillons beaucoup sur ce dossier avec les services de police et de gendarmerie. L'essentiel de l'action de ce référent, un travailleur social, explique Isabelle Comolli de Monpezat, sera de dépouiller toutes les plaintes reçues par les forces de l'ordre afin d'établir une sorte d'observatoire de ces violences qui touchent tous les milieux : 55 % de ces familles ne sont pas connues des services sociaux».

J-M. F.